



CONSEIL EUROPÉEN
LE PRÉSIDENT



Bruxelles, le 30 janvier 2012
(OR. en)
EUCO 16/12
PRESSE 30
PR PCE 13

Communiqué de presse sur des questions de politique étrangère

Comme le Conseil des affaires étrangères l'a indiqué dans ses conclusions du 23 janvier 2012, je tiens à exprimer une nouvelle fois la préoccupation profonde et croissante qu'inspire aux membres du Conseil européen le programme nucléaire **iranien**, et à rappeler qu'ils ont avalisé le vaste ensemble de mesures restrictives adoptées à l'encontre de l'Iran dans le secteur énergétique, commercial et financier. Ces mesures ne visent pas la population iranienne. J'engage les responsables iraniens à suspendre immédiatement leurs activités nucléaires sensibles et à se conformer pleinement à leurs obligations internationales, comme l'a souligné le Conseil des affaires étrangères le 23 janvier. L'Iran a la possibilité de s'engager dans des négociations sérieuses et constructives, et je confirme que l'UE demeure déterminée à œuvrer à une solution diplomatique, conformément à la double approche.

Je me félicite des changements importants qui se produisent en **Birmanie/au Myanmar** et encourage son gouvernement à rester déterminé à poursuivre l'action menée sur la voie des réformes. Ces changements ouvrent de nouvelles perspectives importantes pour le développement des relations entre l'Union européenne et la Birmanie/le Myanmar. J'espère voir de nouveaux progrès dans les semaines à venir, en particulier la libération d'autres prisonniers politiques, la tenue d'élections libres et régulières, et la fin des conflits ethniques. Comme l'a indiqué le Conseil des affaires étrangères lors de sa session tenue le 23 janvier, nous continuerons à lever nos mesures restrictives si nos attentes sont satisfaites. Les membres du Conseil européen réaffirment qu'ils sont disposés à aider la Birmanie/le Myanmar à faire avancer les réformes.

P R E S S E

Dirk De Backer - Porte-parole du président - (+32 (0)2 281 9768 - +32 (0)497 59 99 19
Jesús Carmona - Porte-parole adjoint du président - (+32 (0)2 281 9548 / 5150 - +32 (0)475 65 32 15
press.president@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/>

EUCO 16/12

1
FR

Pour terminer, je tiens à exprimer la vive préoccupation que m'inspire la situation en **Syrie** ainsi que mon indignation face à la violence et à la répression qui continuent d'être exercées à l'encontre de la population syrienne. Les membres du Conseil européen souscrivent pleinement aux conclusions adoptées le 23 janvier 2012 par le Conseil des affaires étrangères et réitèrent l'appel de l'Union en faveur d'un arrêt immédiat des violences. Je prends acte de la décision de la Ligue arabe de suspendre sa mission d'observation en Syrie en réponse à l'aggravation de la violence exercée par les autorités syriennes. L'UE continue de soutenir les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour mettre un terme à la violence en Syrie et salue la décision prise par la Ligue arabe d'intensifier la coopération avec les Nations unies. Le Conseil de sécurité des Nations unies doit réagir d'urgence. Je demande instamment à tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies de prendre leurs responsabilités en ce qui concerne la situation en Syrie et d'arrêter les mesures tant attendues pour que cesse la répression dans le pays.
